

Bulletin de suivi des questions européennes en application de l'article 123 du Règlement

Période du 13 au 20 juillet 2022

1 Actualités européennes

- [NextGenerationEU](#) : la Commission européenne lève huit milliards d'euros dans le cadre de sa 11^e opération depuis le début du programme
- [Prévisions économiques de l'été 2022](#) : la guerre menée par la Russie assombrit les perspectives
- [Transition climatique](#) : les députés européens souhaitent encourager l'utilisation des énergies renouvelables et les économies d'énergie

2 Réunions du Conseil des Ministres de l'Union européenne et du Conseil européen

20 septembre 2022	Conseil « Affaires générales » (CAG) <i>Représentant(e) belge :</i> Mme Hadia Lahbib	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le site web du Conseil
-----------------------------------	--	--

3 Consultations de la Commission européenne

La Commission européenne sollicite l'opinion des citoyens et des parties prenantes sur le champ d'application, les priorités et la valeur ajoutée de l'action de l'Union européenne concernant de nouvelles initiatives ou l'évaluation de politiques et législations existantes.

Grâce aux consultations publiques, le Parlement de Wallonie peut donner son avis sur ces initiatives, politiques ou mesures législatives.

- [Union de l'énergie – Nouvelles exigences en matière de communication d'informations sur les plans nationaux en matière d'énergie et de climat](#)

Le Règlement (UE) 2018/1999 impose aux États membres de soumettre à la Commission européenne des plans nationaux intégrés en matière d'énergie et de climat couvrant une période de dix ans.

Cette proposition de règlement d'exécution établit la structure, le format, les modalités techniques et le traitement des informations qui doivent figurer dans les plans nationaux intégrés en matière d'énergie et de climat. Les États membres devront ainsi présenter tous les deux ans un rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs définis dans leurs plans nationaux en matière d'énergie et de climat.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 9 août 2022

- Politique agricole – Réseau européen de la politique agricole commune

À la suite de l'adoption du Règlement (UE) 2021/2115, un réseau européen de la Politique agricole commune (PAC) va être établi afin de mettre en réseau les organisations et les administrations dans le domaine de l'agriculture et du développement rural au niveau de l'Union européenne.

Ce projet de décision d'exécution vise à définir la structure de ce nouveau réseau européen.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 10 août 2022

- Importations de produits biologiques – pays tiers et organismes de contrôle reconnus

L'annexe I du Règlement d'exécution (UE) 2021/2325 établit la liste des pays tiers dont les systèmes de production et les mesures de contrôle des produits biologiques sont reconnus comme équivalents à ceux de l'Union européenne. Les produits biologiques certifiés par les organismes des pays figurant sur cette liste peuvent ainsi être importés sur le marché européen.

Cette proposition de règlement d'exécution vise à mettre cette liste à jour.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 11 août 2022

4 Commission chargée de questions européennes du Parlement de Wallonie

Prochaine réunion : à déterminer